

Commission 6

1. La Commission recommande qu'une subvention annuelle de 1200 francs-or soit attribuée au Bureau Central des Télégrammes Astronomiques.

Commissions 7 et 20

1. Les Commissions recommandent que l'on examine les tables existant actuellement pour le calcul rapide des perturbations des membres des familles de petites planètes en se référant à la méthode rapide de BOHLIN pour les groupes de familles dont les moyens mouvements sont quasi-commensurables avec celui de Jupiter; il y aura lieu de signaler quels perfectionnements pourraient être introduits et quel nouveau travail serait désirable.

2. De nombreux auteurs ont omis de prendre en considération le fait qu'un petit changement dans le moyen mouvement peut entraîner une variation importante dans le mouvement d'une planète ou d'un satellite. Pour des problèmes pratiques un grand nombre des orbites existantes sont satisfaisantes pour 50-80 ans, mais au-delà de cette période il peut être dangereux de tirer des conclusions théoriques du matériel disponible. Dans la plupart des cas les observations ne sont pas assez étendues pour permettre une réponse définitive à un grand nombre de questions importantes relatives au passé ou au futur éloignés des systèmes de planètes ou de satellites, souvent même pour trancher entre libration et rotation des périhélies.

Il est conseillé aux théoriciens de renoncer à des conclusions exactes dans ce domaine, ou de ne les donner qu'avec toutes les réserves possibles et en les fondant sur des éléments moyens dignes de confiance. Dans le cas des satellites les conditions sont plus favorables. Des observations précises ont été possibles dans les cinquante dernières années, ce qui correspond à plus de vingt-cinq siècles pour le système des planètes intérieures.

Les observateurs sont instamment priés de fournir des observations, en y apportant le plus grand soin, en particulier pour les systèmes de satellites, à l'aide des grands réflecteurs.
(Voir aussi Commission 4)

Commission 8

1. La Commission constate tout particulièrement que des observations méridiennes fondamentales ne sont faites que dans un seul observatoire de l'hémisphère austral (Cap de Bonne Espérance). Elle considère que l'extension des observations méridiennes fondamentales dans l'hémisphère sud est un des besoins les plus urgents de l'astronomie méridienne.

Devant l'importance du 'survey' des nébuleuses extragalactiques faibles actuellement en cours à l'Observatoire Lick, la Commission considère comme très désirable l'installation dans l'hémisphère sud d'un instrument aussi identique que possible à l'astrogaphe Carnegie de 20 pouces de l'Observatoire Lick.

2. Devant l'importance que revêt pour l'astrométrie et l'astronomie stellaire l'élaboration d'un nouveau catalogue d'étoiles faibles conformément au plan établi en U.R.S.S. et qui inclut à la fois des observations méridiennes et la photographie de nébuleuses extragalactiques et de petites planètes, l'Assemblée Générale de l'U.A.I. recommande aux observatoires d'y prendre part. Cette recommandation est particulièrement adressée aux observatoires de l'hémisphères austral.

(Voir Commission 4)

Commission 10

1. Il est à souhaiter que les observatoires publiant des données sur les aires des taches solaires, donnent non seulement les aires corrigées, mais aussi les aires mesurées.